

Km	Spécial PN - GR 2 – 75,67 Km – La Bussière
0	Quitter le village et prendre la 1 ^{ère} à droite (340°)
0,600	Prendre la 1 ^{ère} à droite.
3,000	Traverser la rivière et au X prendre en face.
3,200	Au 1 ^{er} Y à droite puis au second Y à gauche
4,000	Traverser le village "Les Barbarinières"
4,600	Au T prendre à gauche D5 et 1 ^{ère} à droite
5,100	A la sortie "Les Grands Marsillys" au Y à droite.
9,500	Traverser la rivière, entrée de "Mérigny".Rue de la Mairie.
10,000	A droite "Route d'Ingrandes"
14,800	A l'entrée d'Ingrandes "Rte Nale" à gauche après cimetièrè.
14,900	A gauche "rue de la Gare" et 1 ^{re} à droite "rte de sauzelles"
18,700	Au T à droite (en sortie de bois)"Rte de la fosse neuve"
20,000	"Coubernard" A droite "Rte du Dolmen"
23,200	A gauche au y "rue des Pénnetries"(cimetièrè à droite)
23,700	Au T à gauche "rue St Martin"
23,800	Au T à gauche "R. du Pont".
24,000	3 ^{ème} à droite "R. de Mauvière" devant le calvaire
27,000	Couper la D975 à "Rolnier" et longer le bois sur la droite.
36,300	Au T à droite (Bois à droite), traverser "Charneuil"
38,700	Au T à droite jusqu'à "St Hilaire sur Bénaize"
42,900	A gauche 1 ^{ère} après le calvaire, face à l'église.(Rte de la Fat).
44,100	Au triangle, à droite et tout droit "La Maillatière".
47,100	Couper la D975
51,100	A "Béthine" A droite D12 devant l'église.
59,400	Quitter D12 et prendre à gauche la D951 et à droite Km 47.
60,500	Reprendre à droite D951 et traverser la rivière.
	2 ^{ème} à droite après la rivière "rue des Bains"Dion "Roussac"
64,500	A gauche "Rte de Palisay le Sec" face à la rue du Moulin.
	A droite au X dès la sortie du bois situé sur la droite.
	A droite au T Direction "Maurepas", "La Bussière".